

L'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE NEYRUZ 



Bilan de fin de législature

19



Budgets 2026

6



Four banal

15

Sommaire

- 3 Editorial**
- 4 Bureau du Conseil général**
- 5 Décisions du Conseil général**
- 6 Les budgets 2026**
- 12 Dicastères**
- 19 Bilan de législature**
- 23 Manifestation**
- 24 Informations officielles**
- 26 Divers**

Impressum

Tirage: Cette publication est éditée
2 à 3 fois par an à 1350 exemplaires

Éditeur: Commune de Neyruz

Coordination: Administration
communale - Tél.: 026 916 15 50

Site web: www.neyruz.ch

E-mail: neyruz@neyruz.ch

Graphisme: Effet-i-media
www.bepbep.ch

Délai de rédaction:

Pour le N°135 le 18 mai 2026

Pour le N°136 le 9 novembre 2026

Photos: Commune de Neyruz -

Benoît Perriard -

David Dunand www.daviddunand.com

Impression: media f imprimerie SA



Aurore boréale à Neyruz - Auteure Valérie Mettraux

Chères Neyruziennes, chers Neyruziens,
Voici ce qui guide l'action de votre Conseil communal : garantir un service public de qualité aujourd'hui, tout en préparant avec responsabilité les besoins de demain.

La vie communale se mesure d'abord à ce que l'on ressent au quotidien. Derrière cette évidence se trouvent des tâches nombreuses et continues : entretenir les infrastructures, assurer la sécurité et la propreté des espaces publics, veiller au bon fonctionnement des réseaux, traiter les demandes de la population avec sérieux, planifier les interventions et choisir les priorités.

Ce travail, souvent peu visible, est pourtant essentiel : il contribue directement à la qualité de vie, à la confiance et au bon fonctionnement de la collectivité.

Dans le même temps, une commune doit se projeter.

Les prochaines années s'annoncent exigeantes : évolution des coûts, transition énergétique, démographie et attentes croissantes en matière de prestations, infrastructures et équipements, analyses de rapprochements et de collaborations intercommunales, sans oublier la nécessité de préserver l'identité et la convivialité de notre village.

Face à ces défis, notre responsabilité est de maintenir un cap clair : agir avec rigueur, faire des choix cohérents, investir de manière mesurée, essentielle et utile, et rester attentif aux besoins exprimés par la population et le Conseil général.

Plusieurs dossiers structurants se poursuivent et continueront de mobiliser les Autorités.

Un petit bilan de législature figure dans les pages suivantes et permet de retracer, de manière plus complète, le chemin parcouru, les décisions prises et les projets en cours.

Le Conseil communal tient à remercier très sincèrement l'ensemble des personnes qui font vivre Neyruz.

Bonne lecture de notre journal de l'Ecureuil !

Le Conseil communal

Bureau du Conseil général

Chères Neyruziennes, chers Neyruziens,
La législature 2021-2026 touche à sa fin. Ce mandat a marqué l'introduction du Conseil général pour notre Commune.

A l'heure où j'écris ces lignes, les listes pour les élections ont été déposées et validées. Le résultat sortira des urnes le 8 mars 2026. Le Conseil communal passe de 9 à 7 membres et le Conseil général reste à 50 membres.

Durant ces 5 ans, nous nous sommes réunis environ 20 fois pour les séances du Conseil général. Nous avons abordé divers thèmes, traité de nombreux dossiers, pris des décisions et fait avancer plusieurs projets. Nous avons également

constaté qu'il faut de la patience et de la ténacité pour obtenir des résultats; nous sommes souvent tributaires de décisions prises à plus haut niveau, notamment par le Canton.

Je profite de cette tribune pour remercier tous les membres de l'exécutif, du législatif, des commissions, ainsi que mes collègues du bureau du CG pour leur travail dévoué. Je remercie également tout le personnel de l'administration communale qui nous accompagne avec professionnalisme dans nos diverses tâches.

La fin d'une législature est le moment idéal pour le renouveau. Je souhaite plein succès aux futures élues et futurs élus

qui s'investiront et se mobiliseront pour la vitalité de notre commune.

Mais avant de passer le témoin, nous avons encore une séance du Conseil général, en avril. Notre mission se terminera lors de l'assermentation des nouvelles élues et nouveaux élus qui aura lieu au début mai 2026.

Avec mes chaleureuses salutations

Véronique Chavillaz

Présidente du Conseil Général
2025-2026



Décisions du Conseil général

Séance du Conseil général du 9 décembre 2025

Le Conseil général s'est réuni le 9 décembre 2025. Le procès-verbal peut être consulté sur notre site internet rubrique

Politique / Conseil général / Procès-verbaux.



- Accepté à l'unanimité le crédit pour l'installation de deux sous-stations et rénovation des groupes hydrauliques de distribution de chaleur
- Accepté par 45 oui, 0 non et 1 abstention le budget communal des investissements
- Accepté à l'unanimité le budget communal de résultats

Lors de cette séance, le Conseil général a :

- Approuvé le procès-verbal du 7 octobre 2025
- Pris connaissance et validé les informations du Bureau du Conseil général
- Pris connaissance des différentes communications du Conseil communal

Durant cette même séance, le Conseil général a traité plusieurs objets qui lui étaient soumis par le Conseil communal. Les messages élaborés par le Conseil communal en relation avec ces objets peuvent être consultés sur notre site internet rubrique **Politique > Conseil général > Dates des séances.**



En résumé, le Conseil général a :

- Accepté par 45 oui, 1 non et 0 abstention la révision totale des statuts de l'Association Régionale de la Sarine (ARS)
- Accepté à l'unanimité la modification des statuts de l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes de la Région Sarine-Ouest, secteur Nord (AESO)
- Pris acte de la planification financière 2025-2036, résultats et investissements



Les budgets 2026

Extraits des budgets 2026 et commentaires

Le budget 2026 vous est présenté avec la comparaison du budget 2025 et des comptes 2024.



Concernant la planification financière 2025-2036, aucune partie n'y sera consacrée dans le présent article en raison du volume et de la complexité des informations en lien avec cette dernière.



Cependant, le budget 2026 dans son intégralité ainsi que le détail des messages dédiés à celui-ci et à la planification financière 2025-2036 sont consultables sur le site internet de la Commune.

Budget de résultats : généralités

Avec un total de revenus financiers de CHF 12'895'805.00 et un total de charges financières de CHF 12'926'905.00, le compte de résultat dégage une perte de CHF 31'100.00.

Le Conseil communal a décidé de ne pas économiser dans les prestations en faveur de la population, des sociétés et des honoraires d'études qui devraient nous permettre de mieux cibler certains futurs investissements.

En comparaison du budget 2025, nous constatons une augmentation des charges de CHF 397'455.00 (+ 3.07%) et une augmentation des recettes de CHF 412'870.00 (+ 3.20%).

Une baisse des coûts est constatée sur les postes des dépenses régionales dans leur globalité (voir graphique ci-après). Mais cette accalmie sera de courte durée selon les prévisions budgétaires futures transmises par les différentes instances, dont l'ASEV, ARCOS, le RSS et sans compter l'Association des Cycles d'orientation de La Sarine. La tendance démontre des hausses probantes pour le futur en raison des investissements prévus mais également dans les coûts d'exploitation.

Malgré la perte annoncée, les charges du budget 2026 se présentent globalement contenues.

Effet des mesures du plan d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE)

L'élaboration du budget 2026 a été marquée par la prise en compte des mesures du plan d'assainissement des finances de l'Etat. Dès l'arrivée des premiers décomptes en lien avec certains postes du budget, notamment les dépenses relatives aux charges liées, le Conseil communal et le service des finances ont bien compris que le budget 2026 se conjuguerait avec les augmentations de coûts mais également les recettes supplémentaires qui découlent de ces mesures.

L'extrait issu du site internet du Service des communes (Scm) donne un explicatif condensé des impacts sur les budgets communaux. De même, la lettre reçue en date du 28 octobre 2025 de la part du Conseil d'Etat confirme par recommandation de prendre en compte lesdites mesures pour la construction du budget 2026.

Les postes concernés par les mesures sont mis en évidence dans les commentaires relatifs aux principaux écarts de budget.

Sur le plan de la fiscalité et selon reprise des informations transmises par le Service cantonal des contributions (SCC) en date du 29 septembre 2025, la progression totale entre les années fiscales 2023 et 2026, corrigée des effets extraordinaires connus du SCC, s'évalue à 6.6% pour l'impôt sur le revenu et à 14.8% pour l'impôt sur la fortune sans les effets du PAFE.

Avec l'effet du PAFE, les recettes fiscales sont estimées sur une progression de 10.5% pour l'impôt sur le revenu et de 15.9% pour l'impôt sur la fortune.



Compétence du Conseil d'Etat

Baisse de charges ou augmentation de revenus	Fonctions impactées	Impact sur les comptes communaux 2026 (KCHF)
Augmentation du nombre de taxateurs au SCC afin de renforcer l'investigation fiscale	910x	1 200
Ralentissement sur les investissements et les rénovations dans les institutions spécialisées	5230	321
Stagnation des subventions pour les charges d'exploitation (hors salaires) des institutions spécialisées	5230	298
Participation accrue des parents aux frais pour les internats des institutions de pédagogie spécialisée	2200	29
Total		1 848

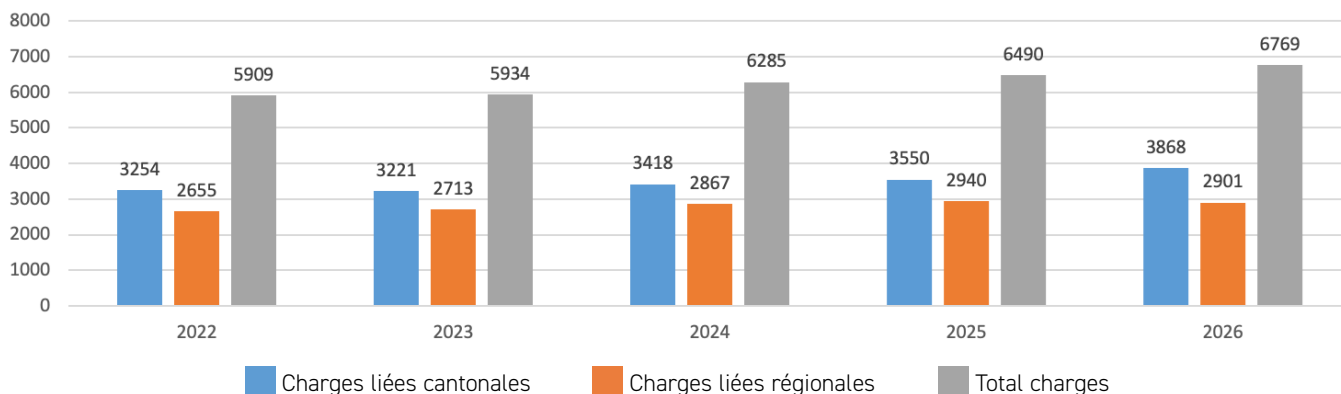
Augmentation de charges ou baisse de revenus	Fonctions impactées	Impact sur les comptes communaux 2026 (KCHF)
Réduction des subventions aux infrastructures de mobilité dans les agglomérations (subventions des cantons)	6220	-2 500
Réduction du taux de subvention pour les plateformes multimodales	6340	-360
Facturation des mandats de chef de projet aux communes pour ce qui concerne les aspects édilitaires	diverses fonctions	-200
Réduction des subventions en faveur du développement durable	7790	-10
Total		-3 070

Compétence du Grand Conseil

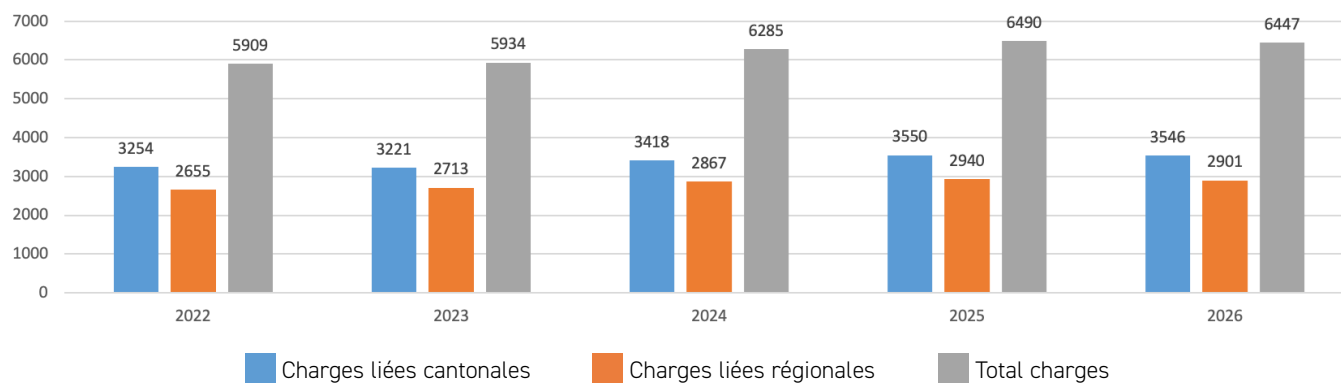
Baisse de charges ou augmentation de revenus	Fonctions impactées	Impact sur les comptes communaux (KCHF)
Non-adaptation à la progression à froid	9100	22 560
Renoncer à l'indexation des salaires (avec fixation d'un seuil à 118 points)	diverses fonctions (2,4)	4 900
Réduction de la déduction des frais de déplacement dans la taxation cantonale	9100	4 320
Décalage de l'augmentation de palier	diverses fonctions (2,4)	3 334
Facturation du coût des soins à charge des personnes augmenté à 23.-/jour	4120	1 368
Total		36 482

Augmentation de charges ou baisse de revenus	Fonctions impactées	Impact sur les comptes communaux (KCHF)
Suppression du régime transitoire de la prise en charge par le canton de la part communale aux prestations complémentaires AVS/AI	5220 / 5320	-28 944
Adaptation de la part des communes pour le financement du trafic régional de voyageur	6220	-3 382
Modifier et simplifier la répartition de subvention dans le domaine de l'aide sociale	57xx	-3 324
Adaptation de la part des communes pour le financement du trafic local de voyageur	6220	-3 118
Transfert des coûts d'entretien du RCC empruntant les routes communales aux communes	6150	-1 050
Refacturation aux communes des mandats cantonaux des EMS	4120	-450
Réduction des subventions sylvicoles	8200	-140
Total		-40 408

Charges liées - avec effet des mesures PAFE (KCHF)



Charges liées - sans effet des mesures PAFE (KCHF)



Dépenses nouvelles

La notion de « dépense nouvelle » est définie à l'art. 3, let. f LFCo :

f) *dépense nouvelle* : la dépense est nouvelle lorsqu'il existe une liberté d'action relativement importante quant à son montant, au moment de son engagement ou à d'autres circonstances essentielles.

Et les compétences sont précisées à l'art. 6 du RFin :

Art. 6 *Compétences financières du Conseil communal*

a) *Dépense nouvelle (art. 33 al. 1 let. a OFCo)*

¹ *Sous réserve de couverture suffisante par un crédit budgétaire, le Conseil communal est compétent pour engager une dépense nouvelle ne dépassant pas 50'000.00 francs. L'article 10 est réservé.*

² *Pour les dépenses périodiques, la durée prévisible totale de l'engagement est prise en compte. A défaut de précision temporelle, une durée de dix ans fait foi.*

Comme déjà communiqué, tous les salaires et leurs charges sociales sont répartis et imputés dans les différents comptes par dicastère concerné. Ceux-ci peuvent donc varier fortement d'une année à l'autre au vu des travaux effec-

tués et des inscriptions des centres de charges par les employés et par les Conseillers communaux. Au niveau du budget, ces différents postes sont établis sur une estimation faite à fin août.

De plus, concernant les postes de cotisations patronales à la caisse de pension et allocations sociales du personnel (AFE), les montants y relatifs sont inscrits dans les dicastères principaux et ne sont pas répartis dans le cadre du budget.

Comptes de résultats

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	1 182 400,00	50 840,00	1 094 075,00	20 540,00	1 149 026,76	20 090,05
1	Ordre et sécurité publics, défense	303 010,00	76 500,00	289 615,00	71 500,00	162 180,50	64 363,00
2	Formation	4 033 410,00	70 550,00	4 045 245,00	54 250,00	3 846 009,33	31 969,50
3	Culture, sport et loisirs	499 890,00	143 410,00	583 115,00	142 610,00	467 729,72	104 866,66
4	Santé	1 325 870,00	13 000,00	1 379 515,00	13 000,00	1 318 671,05	14 306,70
5	Prévoyance sociale	2 196 380,00	50 100,00	1 928 555,00	50 100,00	1 926 650,25	46 721,50
6	Trafic et télécommunications	1 039 680,00	53 100,00	928 340,00	51 000,00	971 696,71	57 059,80
7	Protection de l'environnement et aménag. du territoire	1 916 515,00	1 375 355,00	1 878 820,00	1 408 905,00	1 581 851,91	962 549,54
8	Économie publique	52 300,00	12 500,00	47 760,00	10 000,00	21 426,31	7 399,70
9	Finances et impôts	377 450,00	11 050 450,00	354 410,00	10 661 030,00	376 334,15	10 405 850,75
	Totalisation	12 926 905,00	12 895 805,00	12 529 450,00	12 482 935,00	11 821 576,69	11 715 177,20
	Résultat		31 100,00		46 515,00		106 399,49

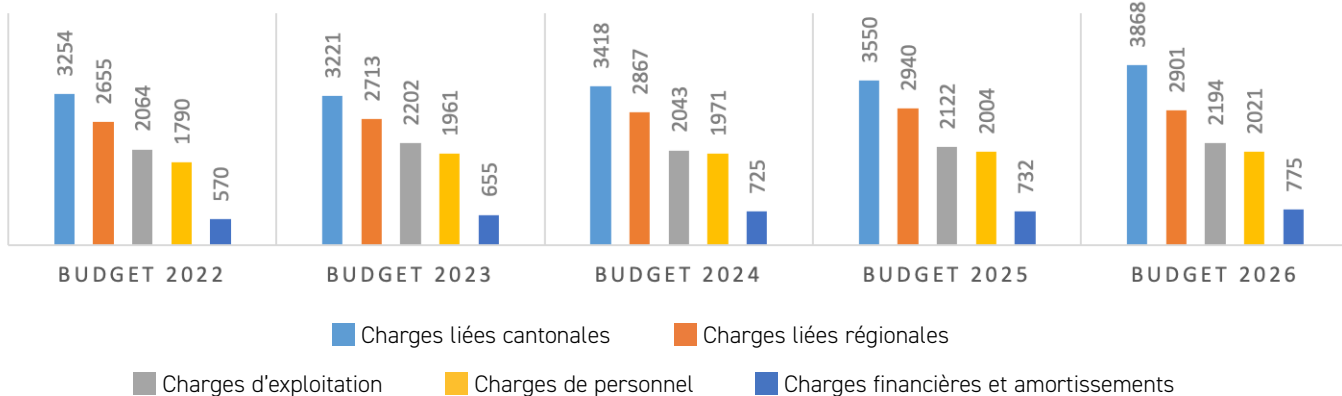
Comptes des investissements

Compte	Désignation	Budget 2026		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Formation	1 740 000,00		1 200 000,00		287 737,44	
3	Culture, sport et loisirs	700 000,00		2 010 000,00	92 000,00	63 938,25	3 974,00
5	Prévoyance sociale			1 090 000,00		316 310,82	
6	Trafic et télécommunications	1 743 000,00		2 564 000,00		185 665,25	
7	Protection de l'environnement et aménag. du territoire	1 805 000,00	165 000,00	2 637 000,00	352 000,00	943 111,25	144 922,05
8	Économie publique	170 000,00		600 000,00		139 009,00	
9	Finances et impôts					348 896,05	2 135 772,01
	Totalisation	6 158 000,00	165 000,00	10 101 000,00	444 000,00	2 284 668,06	2 284 668,06
	Résultat		5 993 000,00		9 657 000,00		

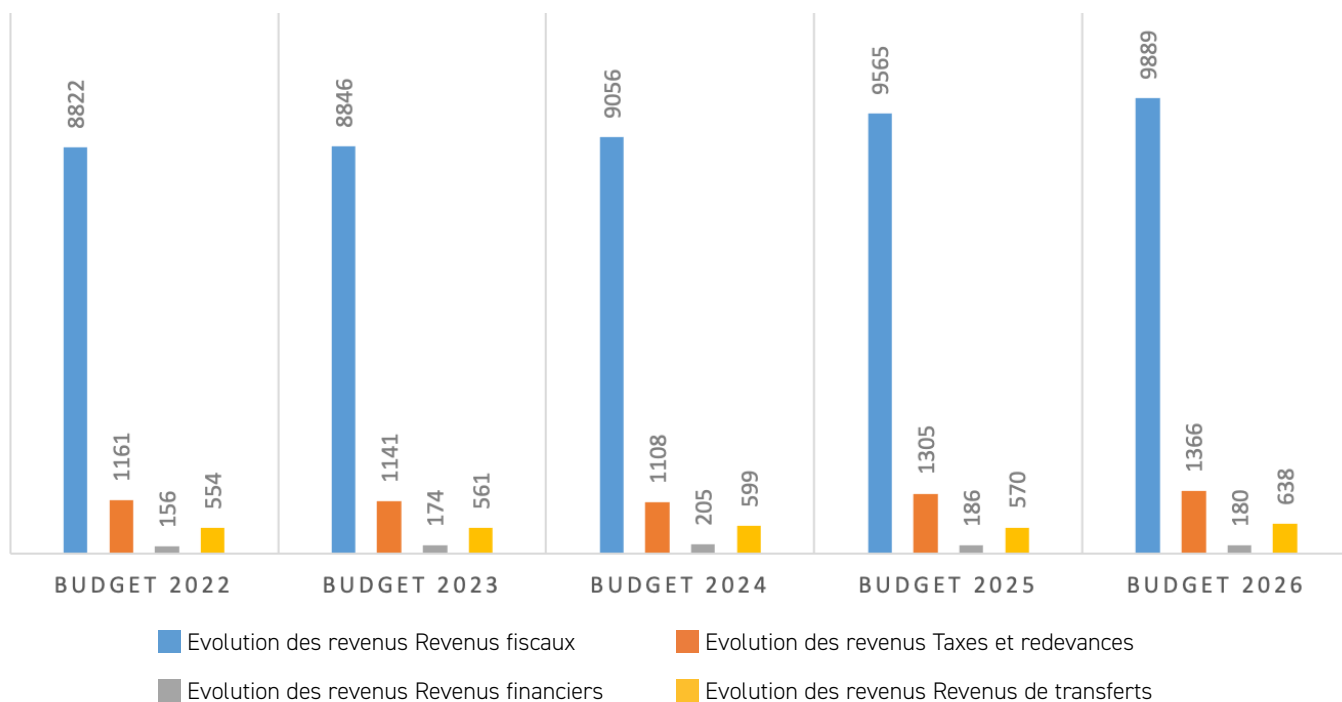


Les budgets 2026

Evolution des coûts - budgets 2022-2026



Evolution des revenus - budgets 2022-2026



Budget du compte des investissements 2026

Présentation

Le budget des investissements 2026 présente un excédent de dépenses nettes de

CHF 5'993'000, pour un total de dépenses de CHF 6'158'000 et un total de revenus de CHF 165'000.

En concordance avec la planification financière et le contrôle des investissements, le budget des investissements comporte, pour la plus grande partie, des

projets déjà votés et encore en cours de réalisation, des objets soumis au vote lors de la séance du Conseil général et différents montants d'intentions de dépenses qui nécessitent encore des études complémentaires. Le moment venu, ces objets seront présentés au Conseil général pour une demande de crédit.

Récapitulation par chapitres

Budget des investissements 2026

Dépenses 6'158'000	Revenus 165'000	Excédent dépenses 5'993'000
Récapitulatif		5'993'000
Investissements déjà votés (soldes)		2'648'000
Investissements à l'ordre du jour		300'000
Taxes de raccordement EP/EU/STEP		-115'000
Subventions/participations de tiers		-50'000
Intentions de dépenses		3'210'000
Détails		
Investissement déjà votés (soldes)		2'648'000
Routes cantonales - Eclairage public route cantonale - séquence 3 et 4		180'000
Routes cantonales - Arborisation RC séquence 3		200'000
Routes communales - Aménagement d'un passage piéton et chemin piéton		133'000
Routes communales - Assainissement éclairage public		60'000
Routes communales - Traversée village séquence 3		500'000
Routes communales - Aménagement voies mobilité douce		20'000
Routes communales - Mobilité douce Les Allys et canapé forestier		70'000
Routes communales - Aménagement routier divers		70'000
Approvisionnement en eau - Assainissement conduites EP Charrière - Daille		50'000
Approvisionnement en eau - Traitement au charbon actif chlorothalonil		300'000
Approvisionnement en eau - Remplacement compteurs d'eau		40'000
Traitement des eaux usées - Assainissement EU/EC Ouest Village		35'000
Traitement des eaux usées - Assainissement conduites EP La Charrière		200'000
Traitement des eaux usées - Assainissement conduites EU/EC La Charrière		100'000
Traitement des eaux usées - Collecteur EU jonction autoroutière Matran		400'000
Correction de cours d'eau - Secteur Les Simon - protection contre les crues		60'000
Aménagement du territoire et construction - Le Sécheron PAD		50'000
Aménagement du territoire et construction - Adaptation du PAL		10'000
Entreprise communale CAD - Bâtiment de chaufferie/infrastructure PA		170'000
Investissements à l'ordre du jour - CG 09.12.2025		300'000
Centrale de chauffe / création de la sous-station		300'000
Intentions de dépenses		3'210'000
Taxes de raccordement EC/EU/STEP		-115'000
Subventions/participations de tiers		-50'000



Dicastère 1



Jean-Pierre
Corpataux,
Syndic

Administration générale et ressources humaines

Informations générales de votre Syndic

À l'approche du printemps, notre journal de l'Écureuil paraît une nouvelle fois au rythme de la vie de notre commune. Cette édition a une saveur particulière : c'est la dernière avant les élections communales de mars 2026.

Dans une démocratie vivante, ce moment compte. Il invite chacune et chacun à s'informer, à échanger, à se forger une opinion... et surtout à prendre part au vote.

Cette période législative qui se termine a été marquée par des dossiers exigeants, des choix parfois complexes et difficiles, mais aussi par de belles réussites collectives.

Rien de tout cela ne se fait seul : je tiens à remercier chaleureusement les bénévoles, les sociétés locales, les partenaires, ainsi que les membres du personnel communal, du Conseil général et mes collègues du Conseil communal, pour leur engagement quotidien au service de Neyruz.

Merci également aux habitantes et habitants pour leur confiance, leurs remarques, et cette attention constante qui nous pousse à faire toujours mieux.

Les prochains mois seront déterminants pour la suite de plusieurs projets et priorités : préserver la qualité de vie, maintenir des prestations solides, maintenir et renforcer nos infrastructures, gérer avec

rigueur nos ressources et accompagner l'évolution de notre village avec respect et bon sens.

Quelles que soient les sensibilités, je forme le vœu que tout se déroule dans un esprit serein, respectueux et constructif, à l'image de la convivialité qui nous unit.

D'ici là, je vous souhaite une belle fin d'hiver et un printemps lumineux.

Voici encore quelques nouvelles du dicastère 1, Administration générale et ressources humaines :

Application i-Sarine



La Sarine offre un nouvel instrument d'information innovant permettant d'améliorer la communication entre autorités et habitant-e-s. Cette application donne un moyen de communication supplémentaire aux autorités pour informer rapidement la population.

En tout temps, vous serez informé.e.s par une notification. Plus besoin de chercher l'information, elle vient à vous ! Télécharger-là dès maintenant !



Cartes journalières CFF



Nous vous rappelons les conditions et les tarifs d'utilisation des cartes journalières CFF :

Jusqu'à maximum 10 jours avant la date du voyage et selon la disponibilité :

- 2^{ème} classe demi-tarif > CHF 39.00
- 2^{ème} classe plein tarif > CHF 52.00
- 1^{ère} classe demi-tarif > CHF 66.00
- 1^{ère} classe plein tarif > CHF 88.00

Entre 9 et 1 jour maximum avant la date du voyage :

- 2^{ème} classe demi-tarif > CHF 59.00
- 2^{ème} classe plein tarif > CHF 88.00
- 1^{ère} classe demi-tarif > CHF 99.00
- 1^{ère} classe plein tarif > CHF 148.00

La réservation des cartes se fait uniquement par le biais de l'Administration communale. Comme ces billets sont nominatifs, lors des réservations, veuillez disposer des informations suivantes : nom, prénom, date de naissance et si la personne est en possession d'un demi-tarif ou non. La disponibilité des cartes peut être consultée sur le site des CFF.



Neyruz... quelques chiffres en vrac de l'année 2025

Cartes de compacteurs vendues : **141**

Repas livrés à domicile par les bénévoles :
2'466

20 naissances en 2025



14 Filles

Keiko
Juliette
Inaya
Alya
Roxane
Inaya
Hylona
Noelyne
Lena
Emmy
Valentine
Aïda
Ophélie
Lydie

7 Garçons

Lucas
Frederico
Ethan
Nathanaël
Lucas
Manuel
Liam

Contrôle des habitants - statistiques diverses

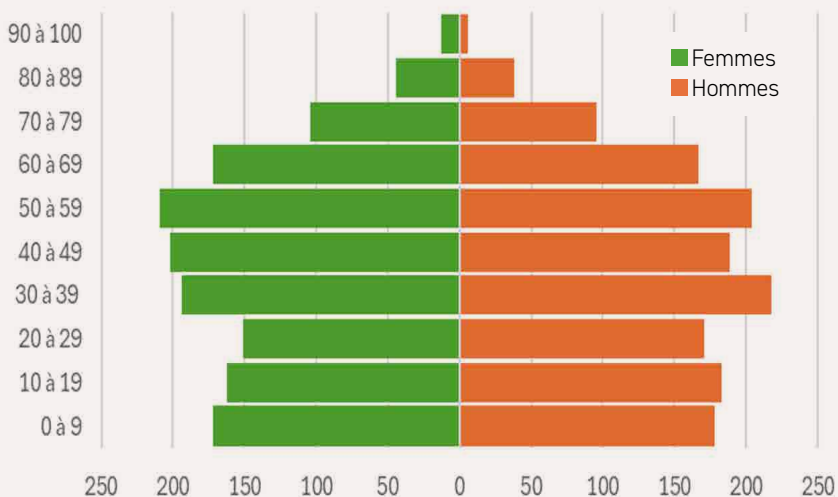
	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025
Arrivées	302	301	231	206	228
Départs	246	268	210	233	216
Naissances	33	36	28	26	20
Décès	15	16	19	13	14
Population	2'807	2'839	2'869	2'863	2'873
Electeurs inscrits en matière fédérale et cantonale	1'754	1'774	1'756	1'770	1'755
Electeurs inscrits en matière communale	2'013	2'028	2'054	2'092	2'083

Elections communales 2026

Notre Administration a ouvert une page spéciale sur le site internet de la Commune, sous la rubrique « Politique / Elections communales », en prévision du prochain renouvellement des Autorités communales du 8 mars 2026. Vous y trouverez diverses informations, éléments et documents y relatifs.



Population légale au 31.12.2025



Votations et élections - recherche de scrutateurs-trices

Si vous avez 18 ans ou plus, que vous avez le droit de vote et que vous souhaitez collaborer au dépouillement des bulletins de vote lors de votations ou d'élections, vous pouvez vous inscrire auprès de l'Administration communale à l'adresse neyruz@neyruz.ch.

Une rémunération est versée pour votre participation.

Âges	Hommes	Femmes
0 à 9 ans	178	172
10 à 19 ans	183	162
20 à 29 ans	171	151
30 à 39 ans	218	194
40 à 49 ans	189	202
50 à 59 ans	204	209
60 à 69 ans	167	172
70 à 79 ans	96	104
80 à 89 ans	38	44
90 à 100 ans	6	13



Dicastère 3



Katuscia Sansonnens-Cherubini,
Vice-Syndique

Culture et société

Bilan de législature de la commission des naturalisations

Au cours de cette législature, la commission des naturalisations a siégé à une quarantaine de reprises, témoignant d'un engagement soutenu dans la procédure de naturalisation. Dès le début, elle s'est mobilisée en se réorganisant afin d'améliorer ses processus et en élaborant trois nouveaux questionnaires pour mieux accompagner les candidates et les candidats dans leur démarche.

Au total, 37 personnes ont été naturalisées, ce qui représente une étape importante dans leur parcours d'intégration. Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes de la commission pour leur engagement, leur vigilance et leur bienveillance. En effet, naturaliser une personne ne se limite pas à la passation d'un test : il s'agit également d'un acte profondément personnel, qui requiert écoute, respect et compréhension.

Ce bilan témoigne de l'implication collective dans cette mission essentielle, visant à accueillir et à reconnaître la diversité des parcours de chacun dans notre société.

Bilan de législature 2021-2026 de la commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs.

Depuis la création de la nouvelle commission CSL, notre objectif principal a été de dynamiser la vie culturelle, sportive et de loisirs à Neyruz, en définissant des missions, en augmentant les subventions, en développant la communication sur les réseaux sociaux et en assurant un suivi régulier des manifestations communales. La présidente de la commission a également rencontré, en début de législature, toutes les présidentes et tous les présidents des sociétés locales pour évaluer leurs besoins et mieux répondre à leurs attentes.

Développements et projets phares

Tout au long de cette législature, la commission CSL a initié et soutenu une multitude de projets destinés à la population neyruzienne. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- Marché des lumières et de printemps : un rendez-vous convivial pour célébrer la nouvelle saison.
- Midnight Neyruz : soirée animée pour les jeunes dans la salle de gymnastique chaque samedi soir.
- BoxUp : prêt de matériel de loisirs au centre Simon pour favoriser l'exploration et le divertissement.
- Pumptrack : une infrastructure accessible un mois par an à la Carrida pour les amateurs de sensations.
- Bilboquet : mise à disposition de 4 bilboquets gratuits pour favoriser l'accès à la culture.
- Vide-dressing et vide-grenier : événements alternant pour favoriser le recyclage et la convivialité.
- Petit déjeuner zéro déchet : sensibilisation à une consommation responsable.
- Neyruz fête Tinguely : célébration dédiée à l'artiste Jean Tinguely.
- Étude d'une place de loisirs à la Carrida : pour répondre aux besoins des familles.
- Agrandissement de la ludothèque : pour étoffer l'offre.

- Four banal : un boulanger vous prépare du pain les derniers dimanche du mois.
- AG Culturel : abonnement offert aux majoritaires pour renforcer le lien avec la culture.
- Rénovation de la place de jeux des Simon : amélioration et sécurisation des espaces de jeux pour les enfants.
- Ouverture de la bibliothèque durant les vacances scolaires : pour favoriser la lecture tout au long de l'année.
- Production au four à pain : à partir de janvier 2026, un rendez-vous mensuel le dernier dimanche matin du mois, favorisant le lien social et la tradition.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers tous les membres de la commission CSL, dont l'engagement, la créativité et la motivation ont été essentiels pour le succès de ces projets. Leur dévouement a grandement contribué au bien-être des Neyruziennes et Neyruziens. Ce bilan témoigne de l'engagement de la commission CSL pour faire de Neyruz une commune dynamique, culturelle et solidaire. Nous poursuivrons nos efforts pour enrichir la vie locale et répondre aux attentes de notre communauté.

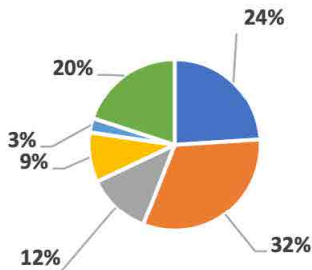
2025 - BoxUp en quelques chiffres



En nombre d'heures	59
En nombre d'utilisations	75
En nombre de personnes	38
Age minimal	15
Age maximal	70
Age moyen	35



Utilisation du casier



- Casier 1 - Football
- Casier 2 - Pétanque
- Casier 3 - Mölkky-Mikado Géant
- Casier 4 - Cornhole-Jeu de lancer anneaux
- Casier 5 - Jeux de sociétés-Slackline
- Casier 6 - Badminton-Boomerang

Quelques jeux ont été changés :

- Casier 1 - Football
- Casier 2 - Pétanque
- Casier 3 - Mikado Géant
- Casier 4 - Jeu de lancer anneaux - Mölkky
- Casier 5 - Badminton
- Casier 6 - Boomerang



Remerciements

Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement mes collègues du Conseil communal et tout le personnel communal qui ont soutenu tous ces projets durant ces 5 années qui, sans eux, n'auraient pas eu la possibilité de voir le jour.

Katiuscia Sansonnens-Cherubini

Dicastère 4



Axel de Montmollin,
Conseiller
communal

Affaires territoriales

Four banal

Histoire du four banal

Le four banal est un bâtiment emblématique de notre commune et fait partie de notre « décor villageois » depuis bien longtemps.



Pour en retracer son âge et son histoire, Monsieur Frédéric Arnaud et son équipe du Service des biens culturels (SBC) ont mené l'enquête à la demande de la Commune.

On nous apprend, par exemple, que ce four banal faisait partie de la vingtaine de fours que dénombrait notre village entre les années 1620 et 1890. Il se dit également que ce bâtiment servait d'habitation autour de 1880 et qu'une des hypothèses probables affirme que cette bâtisse dût être démontée car trop proche de la nouvelle voie CFF Berne-Lausanne et de la route menant à la gare. Ceci a amené nos enquêteurs à estimer la construction du four banal entre 1880 et 1887.

Vous souhaitez en savoir plus ? Consultez la fiche du SBC, complète et très intéressante de son historique sur notre site internet sous ce lien : <https://www.neyruz.ch/la-commune/histoire>



Plaquette commémorative en hommage à Monsieur Siméon Roos

Ce four banal est passé de mains en mains au fil du temps et son dernier propriétaire, Monsieur Siméon Roos, en fit don à la Commune de Neyruz dans les années 1990.



Ce four a une place privilégiée au cœur de notre village et il scintille comme un enchantement, notamment durant la période de Noël lorsqu'il se pare de lumières.

Ce cadeau, offert à la collectivité, mérite notre gratitude et nos remerciements. A cet effet, une plaque commémorative en hommage à son donateur aujourd'hui décédé, Monsieur Siméon Roos, prône désormais sur une des façades de ce joli four banal.





Suppression du massif de lauriers joutant le mur du cimetière

Agissant en conformité avec l'ordonnance fédérale qui régit l'utilisation des plantes et lutte contre les plantes néophytes envahissantes dont font partie, entre autres, les lauriers (*Prunus laurocerasus*), la Commune a entrepris de supprimer les lauriers et autres plantes envahissantes existantes sur ses propres parcelles.

Ainsi, le massif de lauriers devenu gigantesque et inapproprié qui se trouvait accolé au mur arrière du cimetière a été supprimé peu avant Noël.

Pour l'espace ainsi récupéré, c'est au printemps que le Service des espaces verts de la Commune, géré par Madame Lara Lauper, organisera une petite renaturation indigène au sein de l'espace bâti.

Ainsi, une fois que la végétation d'essences « bien de chez nous » et propre à favoriser à terme le retour de la nature et de toute la vie des espèces qui l'accompagnent (insectes, oiseaux, micromammifères, etc.) s'y sera développée, elle formera un joli espace renaturé, adapté et coloré au fil des saisons, et reprendra sa place au pied de ce mur, à l'arrière du four banal.

Ceci représente une première étape à laquelle se succéderont certainement d'autres suppressions d'essences non indigènes envahissantes. En lieu et place et au fur et à mesure, les haies vives ou autres aménagements végétaux formés d'essences indigènes seront plantés.

Concernant plus précisément l'espace vert actuellement semi-naturel qui entoure le four banal, d'autres idées d'aménagements toutes simples en essences végétales mettront encore mieux ce bâtiment historique en valeur dans une sorte d'écran adapté, comme l'éventuelle plantation de quelques arbres fruitiers-tiges. Pour des raisons d'ordre pratique, la Commune souhaite toutefois approcher

cette idée une fois seulement les travaux de requalification de la Route cantonale accomplis dans leur ensemble.

Nous vous encourageons vivement à suivre ces exemples et à supprimer vos haies envahissantes ou également monotypes en les remplaçant par des plantations indigènes et non envahissantes, ainsi que de planter sur vos espaces privés un ou quelques arbres indigènes adaptés à la situation sitôt que cela s'y prête.

Nous l'avons déjà communiqué, mais l'Etat de Fribourg offre une large palette de subventions en cas de suppression des lauriers ou de thuyas. Renseignez-vous sur le site de l'Etat sous : <https://www.fr.ch/diaf/sfn/biodiversite-en-milieu-bati/portefeuille-dactions-pour-promouvoir-la-biodiversite-en-milieu-bati>



si vous souhaitez en savoir plus : <https://www.bfu.ch/fr/conseils/zones-30>



Le respect de cette règle est essentiel pour la sécurité de tous les usagers de la route.

Dicastère 8



Maryline Dafflon,
Conseillère
communale

Bâtiments et développement durable

Soirée d'information – chauffages renouvelables et solutions de financement

La Commune de Neyruz et la Commission 3E invitent les propriétaires de bâtiments privés à une soirée d'information gratuite dédiée à la rénovation énergétique, avec un focus sur le remplacement des chauffages fossiles.

Date et lieu :

- le 25 mars 2026 de 19h à 21h à la salle Noisette aux Simon.

Dicastère 6



Fabien Mettraux,
Conseiller
communal

Routes et édilité

Rappel de sécurité routière – priorité de droite

Nous constatons et recevons régulièrement des remarques de citoyens concernant le non-respect des priorités de droite sur les routes communales.

Pour rappel, sur les routes communales, la Loi sur la circulation routière s'applique en toute circonstance. Le BPA a édité des recommandations sur son site,

Intervenants experts :

- Julien Brodard, Responsable de projets énergétiques chez Groupe E et membre du Conseil d'administration de Neyergie SA
- Harold Mrazek, Responsable de la clientèle privée à la BCF

Au programme de la soirée :

- Présentation des systèmes de chauffages renouvelables
- Informations sur les subventions cantonales
- Explications sur les soutiens bancaires pour le financement
- Échanges autour d'une raclette

Inscription obligatoire :

- par email à neyruz@neyruz.ch
- par tél. au 026 915 15 50

Venez nombreux pour bénéficier de conseils personnalisés et découvrir les aides disponibles pour vos projets de rénovation !

Neyruz et le développement durable

Afin d'assumer ses responsabilités envers les générations futures, le Conseil communal de Neyruz, en collaboration avec l'ensemble des commissions communales, s'est engagé dans la législature 2021-2026 à mettre en œuvre une stratégie de développement durable, alignée sur l'Agenda 2030.

Cette stratégie offre une vision globale des activités communales en tenant compte des trois dimensions du développement durable : environnement, social et économie. Elle fixe une direction et des objectifs pour la législature en cours, tout en permettant un état des lieux annuel de tous les dicastères communaux. Pour plus d'information : <https://www.neyruz.ch/energie/agenda-2030>.



Au niveau intercommunal, Neyruz organise, depuis 2022, des partages d'expériences annuels avec les autres communes de Sarine-Ouest sur les thèmes de l'énergie et du développement durable. Ces rencontres permettent d'avancer ensemble et de mutualiser les bonnes pratiques. Plusieurs thématiques ont déjà été approfondies, notamment l'énergie solaire, l'éclairage public et la mobilité.

Rappel : le bilan de la législature de la Commission 3E a été présenté lors du précédent journal de l'Ecureuil.

Emissions de CO₂ : où en sommes-nous à Neyruz ?

En 2023, le Conseil communal, avec l'appui de la Commission 3E (Energie, Environnement, Economie) a mandaté une entreprise externe afin de mesurer les émissions CO₂ générées par les activités de l'Administration communale, ainsi que celles produites par les actrices et acteurs présents sur le territoire communal (citoyen.ne.s et entreprises). L'objectif de ce bilan était d'évaluer la situation actuelle au regard de l'objectif de neutralité carbone fixé par la Confédération à l'horizon 2050.

Les résultats montrent que l'Administration communale a émis 505 tonnes de CO₂ en 2022, soit l'équivalent d'environ 250 voitures de tourisme à essence parcourant chacune 10'000 km par an. Les actions déjà entreprises par la Commune permettront de réduire ces émissions à environ 300 tonnes de CO₂ d'ici 2030, un niveau quasiment aligné avec la trajectoire requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Ces actions comprennent notamment le remplacement de la chaudière à bois vieillissante du réseau de chauffage à distance (à travers Neyergie SA), le raccordement du bâtiment de l'Aigle Noir à ce réseau et, dans le futur, le remplacement du chauffage à mazout du bâtiment des Simon par une

pompe à chaleur. En outre, des ateliers de sensibilisation à la réduction de l'empreinte carbone et aux économies d'énergie ont été organisés en 2024 pour le personnel de l'Administration et le corps enseignant.

Pour les prochaines législatures, l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050 nécessitera des mesures allant au-delà des seuls aspects énergétiques. Cela inclut par exemple la mise en place d'une politique d'achats durables ou l'élaboration d'un plan de mobilité visant à réduire l'impact carbone des achats et les déplacements. L'ensemble de ces démarches contribuera ainsi à l'exemplarité de l'Administration communale en matière de développement durable.




À l'échelle du territoire communal, ce bilan montre qu'en 2022, chaque Neyruzien.ne a émis en moyenne 10,5 tonnes de CO₂. Les principales sources d'émissions sont nos modes de transports (déplacements en Suisse et à l'étranger), notre logement (chauffage, construction), notre consommation (biens, loisirs, alimentation) et nos finances (choix d'investissement). Atteindre la neutralité carbone demande de réduire ces émissions de 50% d'ici 2030 afin d'atteindre environ 2 tonnes de CO₂ par habitant.e d'ici 2050. La réalisation de



cet objectif repose en grande partie sur les choix individuels. Dans ce domaine, la Commune joue avant tout un rôle de sensibilisation et d'incitation à l'action.

Dans cette optique, la Commune et la Commission 3E ont organisé diverses actions de sensibilisation, tels qu'une «fresque du climat», des «conversations carbone», des soirées dédiées à la rénovation des bâtiments, ou encore un atelier de cuisine durable. Les entreprises et commerces neyruziens ont également été soutenus à travers ces comptoirs, des petits déjeuners thématiques et une plateforme de référencement (entreprises-neyruz.ch).

Enfin, pour que La Suisse atteigne la neutralité carbone, il sera essentiel, lors des prochaines législatures, de poursuivre les efforts dans les domaines du transport, de la consommation responsable et de la finance durable, tout en menant des actions d'adaptation au changement climatique (par ex. digues contre les inondations ou création d'îlots de fraîcheur).

Pour plus d'informations, retrouvez la note de synthèse de notre Délégué à l'énergie et au développement durable, Christophe Labaloue, au sujet de ce bilan carbone sur le site internet de la Commune : 
<https://www.neyruz.ch/energie/agenda-2030>.


Consommer local

Consommer local s'inscrit pleinement dans une démarche de développement durable. Cela permet non seulement de réduire l'impact carbone lié au transport des marchandises, mais aussi de soutenir l'économie régionale, de valoriser le travail des producteurs.trices et de favoriser des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.

En matière d'alimentation, cela se traduit par exemple par l'achat direct auprès de producteurs et productrices proches de chez nous.

Dans ce contexte, la liste établie par le Centre de compétence agricole de Grangeneuve, basé à Hauterive, est un outil précieux. Elle recense les producteurs locaux qui pratiquent la vente directe.

Vous souhaitez savoir où acheter vos légumes, fruits, pain, boissons, œufs ou viande ? Alors jetez un œil au lien suivant :

https://grangeneuve-conseil.ch/phocadownload/SEP/Liste_vente_directe_2020.pdf 

Gel du projet d'agrandissement du périmètre scolaire

Même si le Conseil communal reconnaît le besoin de nouvelles classes, il a décidé, lors de sa séance du 1^{er} décembre 2025, de geler le projet d'agrandissement du périmètre scolaire jusqu'à la fin du processus d'étude de fusion avec les communes environnantes (Autigny, Chénens, Cottens, La Brillaz et Neyruz).

Le projet du périmètre scolaire a été mené jusqu'à la mise à l'enquête publique. Il est désormais mis en attente.

Les raisons principales de cette décision sont les suivantes :

- L'étude de fusion des communes qui sera prochainement lancée suite au sondage effectué auprès de la population devra intégrer les besoins de toutes les communes concernées afin de développer une vision partagée.
- Les tendances dégagées par la planification financière mise à jour avec les derniers chiffres annoncés démontrent une hausse marquée de la fiscalité, avec beaucoup d'incertitudes.
- Les procédures actuelles de révision de notre plan d'aménagement local (PAL) sont toujours en cours et retardent l'encaissement des produits divers projetés.

- Les ventes de terrains et la réalisation de nouveaux lotissements générant des recettes fiscales supplémentaires sont actuellement encore trop incertaines.
- Les dernières statistiques de l'OFS démontrent une baisse de la natalité, d'où une réduction des effectifs scolaires.

Le Conseil communal réitère ses remerciements aux membres de la Commission de projet créée à cet effet ainsi qu'au bureau d'architecture lauréat (STOA architectes Sàrl) pour leur engagement et pour l'excellente collaboration.

Neyergie : participez activement au développement durable local

La société communale Neyergie, qui vient de célébrer ses 10 ans, offre à chaque habitante et habitant la possibilité de participer activement au financement de ses activités dédiées au développement, à la production et à la distribution d'énergies durables sur le territoire communal.



Actuellement, les infrastructures détenues et exploitées par Neyergie incluent une centrale photovoltaïque, un réseau électrique, une centrale de production, un réseau de chaleur, ainsi que des bornes de recharge pour véhicules électriques. Par ailleurs, Neyergie teste actuellement des algorithmes de gestion de l'énergie développés par l'EPFL. Ce système innovant vise à optimiser, tant sur le plan



Au travers d'un véhicule financier appelé **LEFAP** (Levée de Fonds Auprès du Public), l'ensemble de la population peut investir indirectement dans le financement du développement des infrastructures soutenant l'économie et la transition énergétique locales. Par leurs apports, les prêteurs.euses contribuent concrètement à la transition énergétique du village en permettant la réalisation de nouvelles installations au bénéfice de la collectivité.

Depuis la création du fonds en 2021, les prêts accordés, qui représentent aujourd'hui plus de CHF 100'000, ont été

rémunérés avec un taux moyen d'environ **3 %**.

Toutes les informations utiles pour partager votre intérêt et devenir un membre LEFAP sont disponibles sur le site Internet de Neyergie :

<https://neyergie.green/invest>



énergétique qu'économique, l'utilisation des ressources afin de maximiser l'autonomie locale durable au meilleur coût.

Bilan de la législature 2021-2026

Introduction

La période législative 2021-2026 arrive à son terme. Le présent rapport dresse un bilan synthétique des actions menées par le Conseil communal. Il se fonde sur les projets réalisés, ceux en cours ainsi que les perspectives identifiées pour les années à venir.

Cette législature a été marquée par une activité soutenue. Les projets réalisés ont permis de consolider le fonctionnement communal et d'améliorer les prestations à la population.

Les actions en cours et les perspectives identifiées ouvrent la voie à une nouvelle législature 2026-2031 placée sous le signe de la continuité, de la modernisation et de l'adaptation aux défis futurs.

1. Administration générale et ressources humaines

Projets et dossiers réalisés

- Collaboration à la mise en place du Conseil général

- Organisation et fonctionnement du Conseil communal sur l'ensemble de la législature, incluant la répartition des dicastères et un inventaire des diverses tâches
- Diminution du nombre de Conseillers communaux de 9 à 7 (entrée en vigueur dès les prochaines élections communales de mars 2026)
- Gestion administrative et suivi du personnel communal. Renforcement de la dotation au Service technique
- Adoption d'un nouveau règlement communal sur le personnel
- Gestion et liquidation de la malversation financière de notre ancien boursier indélicat. Enquête administrative menée par le Syndic avec l'aide de la Préfecture, du Service des communes et du Ministère public
- Révision des contrats informatiques
- Bouclage du réseau informatique communal
- Suivi institutionnel du projet de fusion du Grand Fribourg comprenant l'analyse du vote et la communication à la population
- Analyse d'opportunités de fusion avec plusieurs communes, pour donner suite au postulat du Conseil général
- Sondage sur un projet de fusion de communes avec Autigny, Chénens, Cottens, La Brillaz et Neyruz
- Relations régulières avec les communes voisines, les autorités cantonales et les associations intercommunales
- Participation et intensification des collaborations intercommunales (Association des communes fribourgeoises, Conférences de Syndics, Association régionale de la Sarine (ARS), Projet d'agglomération (PA), etc)
- Adoption des statuts de l'ARS, participation aux diverses séances intercommunales de constitution
- Représentation communale à la coopérative d'habitation La Neyruzienne

Projets en cours ou à prévoir

- Poursuite du projet de fusion des communes avec Autigny, Chénens, Cottens, La Brillaz et Neyruz
- Poursuite de la digitalisation de l'administration



Bilan de la législature 2021-2026



- Mise en œuvre et suivi du système de contrôle interne (SCI) en lien avec le MCH2
- Renforcement de la sécurité informatique et développement de la formation continue du personnel
- Mise à jour des processus de travail et des modèles de planification des travaux
- Mise à jour des cahiers des charges et des descriptifs de fonction du personnel
- Application de la nouvelle Loi sur la protection des données

2. Formation

Projets et dossiers réalisés

- Analyse des effectifs scolaires (augmentation du nombre d'élèves dès la rentrée 2021-2022)
- Adaptation de l'offre concernant les activités extrascolaires (piscine)
- Mise en place de pavillons scolaires supplémentaires
- Projet Klapp (mise en route du service de messagerie par mobile)
- Organisation des patrouilleurs scolaires
- Adaptation du Règlement scolaire

Projets en cours ou à prévoir

- Suivi du dossier du Service intercommunal de logopédie, psychologie et psychomotricité scolaire SLPPI
- Suivi des analyses des effectifs scolaires pour l'agrandissement du périmètre scolaire

3. Culture et société

Projets et dossiers réalisés

Commission CSL

- Rencontre avec les sociétés locales pour évaluer leurs besoins en début de législature.
- Définitions des missions de la Commission CSL
- Sociétés locales : directive sur les subventions
- Fourniture d'un local
- Communication réseaux sociaux (Facebook, Insta, Isarine)
- Réunion annuelle : suivi de l'agenda communal

Culture

- Bilboquet : mise à disposition de 4 billets gratuits pour la population
- Neyruz fête Tinguely – 100 ans et Festival de foodtrucks
- AG culturel offert aux majoritaires
- Rénovation des bibliotrocs

Sport

- Projet d'intégration sociale, de prévention et de valorisation des liens sociaux avec la jeunesse Midnight
- Mise en place d'une boîte à jeux Box up
- Location d'un pumptrack
- Rénovation place de jeu des Simon

Loisirs

- Etude d'un centre de loisirs Au Simon puis transfert à la Carrida
- Noël des Aïnés
- Petit déjeuner zéro déchet
- Organisation d'un Vide-Dressing
- Organisation d'un Vide-Grenier
- Organisation des marchés artisanaux : Marchés estival et des lumières

Commission Naturalisations

- Réorganisation de la Commission
- 37 personnes naturalisées dès 2021
- Livre Mix&Remix : Institutions politiques suisses

Bibliothèque

- Développement : ouverture durant les vacances d'été, catalogage en ligne, subventions
- Modification du système informatique
- Elaboration des directives
- Animations

Ludothèque

- Augmentation de la subvention
- Agrandissement des locaux

Sécurité publique

- Mandats de surveillance, analyse des situations
- Installation des défibrillateurs et cours de formation par les samaritains

Divers

- Elaboration d'une directive pour les migrants
- Four à pain : production mensuelle par un boulanger
- Adoption de la modification des statuts de l'Association du Cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL)

Projets en cours ou à prévoir

- Mandat de surveillance et installation de caméras de surveillance
- Analyse d'un éventuel règlement de police et d'un règlement sur le parcage
- Suivi de l'étude du parc de loisirs
- Mise aux normes du terrain de football

4. Affaires territoriales

Projets et dossiers réalisés

- Mise à jour du Plan d'aménagement local et de son Règlement d'urbanisme
- Traitement des oppositions du PAL
- Analyses de potentielles valorisations de zones (ZIG Les Simon, Le Clédard et PAD divers)
- Analyses des PA et des fiches de projets de notre commune
- Examen de réalisation des sentiers pédestres, raccordement intercommunal
- Remplacement de la passerelle intercommunale de la Glâne
- Maintien de la gare CFF à Neyruz

Projets en cours ou à prévoir

- Suivi du dossier du Plan d'aménagement local et de son Règlement d'urbanisme
- Finalisation PAD Le Sécheron
- Valorisation des terrains communaux (Le Clédard, Le Sécheron, La Villeyre et Route d'Onnens)

5. Santé et prévoyance sociale

Projets et dossiers réalisés

- Création de la Maison du P'tit Bonheur (AES et crèche) : rénovation, agrandissement
- Elaboration d'un concept Senior plus
- Mise en place d'un animateur de rue (REPER)
- Pérennisation des Rencontres intergénérationnelles
- Mise en place des tables bistrot et café rencontre

- Mise en place des jardins partagés
- Adoption du Règlement concernant la mise à disposition et le subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour
- Adoption de la modification des statuts de l'Association régionale à buts multiples des communes ouest sarinoises (ARCOS)
- Adoption des statuts du Réseau Santé de la Sarine (RSS)

Projets en cours ou à prévoir

- Fusion des services sociaux régionaux
- Analyse de logements Seniors plus

6. Routes et édilité

Projets et dossiers réalisés

- Finalisation du projet du parc du Clédard et de la place de la Gare
- Divers travaux routiers
- Amélioration des espaces verts communaux
- Création d'une déchetterie à domicile
- Amélioration de l'organisation de la déchetterie communale et des horaires d'ouverture

Projets en cours ou à prévoir

- Suivi de la mise en conformité de l'éclairage public
- Mobilité douce intercommunale
- Amélioration de la sécurité routière
- Réfection de divers chemins communaux

7. Eaux et route cantonale

Projets et dossiers réalisés

- Assainissement eau potable et eaux usées Ouest du village
- Plan d'infrastructures de l'eau potable (PIEP)
- Adoption du Règlement relatif à l'évacuation des eaux usées et eaux claires
- Adoption du Règlement relatif à la distribution de l'eau potable
- Route cantonale, pose d'un tapis macro-rugueux provisoire sur le secteur centre. Suivi du projet de la séquence secteur ouest
- Route cantonale, giratoire du Marchet, correction de la géométrie des îlots
- Création d'une Association intercommunale pour la gestion de la STEP de Villars-sur-Glâne et adoption des statuts y relatifs
- Création d'une installation pour l'eau d'arrosage au Centre sportif des Simon
- Différents bouclages eau potable et épuration
- Adhésion au Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines et adoption des statuts y relatifs
- Adoption de la modification des statuts de l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable des communes de la Région Sarine-Ouest

Projets en cours ou à prévoir

- Protection contre les crues aux Simon
- Suivi du dossier de la traversée de la route cantonale
- Traitement des métabolites du chlorothalonil, captage de la Râpe et zone de protection



Bilan de la législature 2021-2026



- Mise en séparatif des eaux usées et eaux claires dans différents secteurs
- Renouvellement du réseau d'eau potable
- Projet collecteur de transport EU bassin versant nord, secteur Pueblo, jonction N12

8. Bâtiments et développement durable

Projets et dossiers réalisés

- Etudes des besoins en locaux communaux
- Suivi de l'efficacité énergétique des bâtiments communaux et mise en place de mesures
- Amélioration des accès des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite
- Organisation de petits déjeuners annuels et de comptoirs avec les entreprises et commerces neyruziens
- Mise en place d'une plateforme de référencement pour les entreprises et commerces neyruziens (entreprises-neyruz.ch)
- A travers la Commission 3E (Energie, Environnement, Economie) : organisation d'événements de sensibilisation pour la population (fresque du climat, visite de la forêt, prairie fleurie, alimentation durable, etc), réalisation d'un bilan carbone pour l'Administration et le territoire communal avec propositions de mesures, ateliers de sensibilisation pour l'Administration et le corps enseignant
- Subventions communales pour soutenir la transition énergétique chez les privés (notamment changement de chauffage et pose de panneaux photovoltaïques), sur 3 années

- Création d'un groupe intercommunale avec les communes de Sarine-Ouest pour le partage de bonnes pratiques en matière de développement durable (dont l'énergie)
- Définition du plan d'action pénurie d'électricité (crise énergétique 2022)
- Animation du four banal à travers le collectif "De vous à nous"
- Réalisation d'une directive pour la vaisselle réutilisable pour les sociétés locales
- Réalisation d'une directive sur la rédaction inclusive pour les documents communaux
- Raccordement de l'Aigle Noir au chauffage à distance
- Etude sur l'agrandissement du périmètre scolaire, organisation d'un concours d'architecture. Gel du projet jusqu'à la fin de l'étude de fusion de communes
- Organisation d'atelier avec les écolières (5 à 8H) au sujet de leur école idéale
- Etudes sur la modernisation de l'Aigle Noir, mise aux normes incendie et sanitaire, ainsi que l'assainissement global du bâtiment
- Définition d'une stratégie de développement durable alignée sur l'Agenda 2030, en collaboration avec toutes les commissions communales et mise en consultation publique
- Accompagnement de la société Neyergie dans le renouvellement de sa nouvelle centrale de chauffe

Projets en cours ou à prévoir

- Réalisation de l'agrandissement du périmètre scolaire et assainissement de l'école actuelle (projet actuellement gelé)
- Modernisation et mise aux normes de l'Aigle Noir

- Poursuite du suivi énergétique des bâtiments communaux et transformation et/ou rénovation de leur enveloppe (notamment changement de chauffage à la buvette des Simon).
- Remplacement des éclairages des terrains de football et tennis.

9. Finances et constructions

Projets et dossiers réalisés

- Mise en place d'une planification financière sur 12 ans
- Elaboration de différentes analyses financières qui tiennent compte de la valorisation de plusieurs terrains et futurs lotissements communaux
- Suivi et octroi des permis de construire
- Octroi d'une garantie financière pour Neyergie SA
- Adoption du Règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value

Projets en cours ou à prévoir

- Vente de terrain au secteur Onnens Sud, finalisation de la vente pour donner suite à la mise à jour du PAL
- Contrôle et suivi des divers protocoles d'accords financiers (Onnens Sud)
- Recherche de partenaires pour les zones de La Villeyre, Le Sécheron et Le Clédard



Manifestation

Noël des Aînés

Le traditionnel dîner de Noël des Aînés s'est déroulé à l'Aigle Noir, le dimanche 14 décembre 2025, dans une ambiance chaleureuse et festive. Pas moins de 147 Aînés ont honoré l'invitation du Conseil paroissial et du Conseil communal, heureux de partager ce moment de convivialité et d'échanges. Autour d'un savoureux repas, les convives ont pu également se régaler les oreilles grâce aux musiciens

de La Cordiale, présents pour animer cette belle journée. Une rencontre placée sous le signe de la bonne humeur, du

partage et de la tradition, qui restera sans aucun doute un beau souvenir pour toutes et tous.



Informations officielles

Connaissez-vous les numéros d'urgence en Suisse ?

les 6 numéros sont :

- 144** Ambulance, numéro appels urgents pour tous les cas d'urgence; médicale santé; 1^{er} secours
- 118** Pompiers, sauvetage, lutte contre les incendies
- 117** Police, ordre et sécurité
- 112** Appel d'urgence Européen y compris en Suisse
- 1414** REGA garde Aérienne Suisse de sauvetage, apporte une assistance médicale aérienne
- 145** Institut de toxicologie en cas d'empoisonnement

Principaux contacts communaux

Syndic - M. Jean-Pierre Corpataux
079 581 83 53

Responsable administratif -
M. Nicolas Wolleb 026 916 15 50

Secrétariat communal
neyruz@neyruz.ch - 026 916 15 50

Voirie de Neyruz - Conciergerie
079 250 99 51/52

SINEF, Service de permanence eau
0800 07 46 33

Forestier communal - M. Arnaud Hertling
079 952 01 78

Gérant des cultures et inspection du bétail - M. Jean-Louis Schafer
079 353 81 83

Suppléant - M. Gérard Mettraux
026 477 18 01

Garde-Faune - M. Eloi Sulliger
eloi.sulliger@fr.ch - 079 823 79 54

Section des Samaritains
www.samaritains-neyruz.ch

Prêt de matériel samaritains -
Mme Anne-Lise Faoro 076 579 18 89

Présidente des samaritains -
Mme Diana Armand 079 550 16 02

Cure catholique romaine
026 477 12 20

Paroisse réformée
026 309 24 90

Gendarmerie cantonale de Prez -
Cpl Nicolas Cuennet 026 305 87 55

Commandant de la Compagnie Sarine Centre - M. Oliver Chenuaux 026 561 31 60

Commandant Bataillon Sarine -
M. Pascal Zwahlen 026 561 31 60

Service Social Arcos - Rosé
026 477 16 88

Congélateur collectif - M. Jean-Marc Schorderet 079 478 88 05

Repas à domicile - M. Jean-Bernard Boschung 079 332 46 23

Ramoneur - M. Eric Baechler
b.ramoneur@bluemail.ch - 026 470 27 23



Four banal

Cette année, le four banal fera vivre le cœur du village grâce à M. Christophe Grandjean, qui y proposera des pains artisanaux, croustillants et authentiques.

Les 31 mai et 30 août 2026, le four banal proposera aussi du pain, préparé par Mme Myrienne Catillaz, en lien avec les manifestations communales prévues à ces dates. Voir sous « Agenda des manifestations » ci-contre ou sur le site neyruz.ch.

Nids de guêpes et frelons

Les sapeurs-pompiers ne sont pas équipés pour intervenir lorsque ce genre de phénomène survient.



Au vu de l'agressivité que peuvent développer les guêpes et les frelons, nous vous déconseillons d'intervenir par vous-mêmes. Des sociétés privées proposent un service de désinsectisation adéquat et sans risque pour les habitants.

Vous trouverez des entreprises spécialisées sur le site du canton : <https://www.fr.ch/document/65741>



Cette liste n'est pas exhaustive mais vous donne déjà quelques prestataires.

Tables de bistrot et cafés rencontre pour les Seniors, ça continue !

Si vous avez envie de passer un moment convivial en compagnie d'autres seniors de la commune en partageant un repas à un prix attractif, nous vous proposons de venir manger à l'Aigle Noir le plat du jour **au prix de CHF 15.00 + boissons** (le solde étant pris en charge par la Commune), les 2^{èmes} mardis du mois (sauf juillet, août et décembre), **à midi**.

Une seule condition, vous inscrire jusqu'au vendredi précédant les dates indiquées ci-dessus par courriel à neyruz@neyruz.ch ou par téléphone au 026 / 916 15 50.

Tous les 1^{ers} jeudis du mois (sauf juillet, août et décembre), dès 9h00 et jusqu'à 11h00, rencontrons-nous à l'Aigle Noir autour d'un café-croissant offerts par la Commune, pour un moment d'échanges, de partage et de papotage.



Agenda des manifestations



Calendrier 2026

Date	Activité	Société
vendredi 13 au dimanche 29 mars 2026	Théâtre	Les Amis du Théâtre
mardi 21 avril 2026	Conseil général	Commune de Neyruz
vendredi 24 avril 2026	Né pour lire	Bibliothèque Terre-Lune
vendredi 8 mai 2026	Rencontre de printemps	Commune de Neyruz – Commission CEIG
mardi 12 mai 2026	Conseil général	Commune de Neyruz
dimanche 24 mai 2026	Course la Neyruzienne	Ski-Club de Neyruz
dimanche 31 mai 2026	Petit déjeuner « zéro déchet »	Commune de Neyruz – Commission CCSL
dimanche 30 août 2026	Vide-grenier	Commune de Neyruz – Commission CCSL
mardi 6 octobre 2026	Conseil général	Commune de Neyruz
mardi 15 décembre 2026	Conseil général	Commune de Neyruz
mercredi 16 décembre 2026	Conseil général (soirée de réserve)	Commune de Neyruz
dimanche 13 décembre 2026	Noël des Aînés	Commune de Neyruz et Paroisse

Cafés rencontre, les : 5 mars 2026, 2 avril 2026, 7 mai 2026, 4 juin 2026, 3 septembre 2026, 1^{er} octobre 2026 et 5 novembre 2026.

Four banal, les : 29 mars 2026, 26 avril 2026, 28 juin 2026, 26 juillet 2026, 27 septembre 2026, 25 octobre 2026, 29 novembre 2026 et 27 décembre 2026.

Midnight Neyruz, les : 07 mars 2026, 14 mars 2026, 21 mars 2026 et 28 mars 2026.



Tables de bistrot, les : 10 mars 2026, 14 avril 2026, 12 mai 2026, 9 juin 2026, 8 septembre 2026, 13 octobre 2026 et 10 novembre 2026.





T'emballe pas !

Une comédie de **Christian Rossignol**
Mise en scène par **Samuel Corminboeuf**
et **Martin Biffrare**

Neyruz
Restaurant de l'Aigle Noir
Grande salle

les vendredis | 20h
13 · 20 · 27 mars 2026

les samedis | 20h
14 · 21 · 28 mars 2026

les dimanches | 17h
15 · 22 mars 2026

et le jeudi | 20h
26 mars 2026

Informations
www.theatre-neyruz.ch
Réservations dès février

Adultes : Fr. 18.-
AVS / Étudiants : Fr. 15.-
Enfants: Fr. 12.- (dès 10 ans)

SAVE THE DATE



24.05.2026

informations et inscriptions
<https://www.skiclubneyruz.ch/la-neyruziennne>





Ludothèque Schtroumpf

DE NEYRUZ ET ENVIRONS
DEPUIS 1986

Horaires

mercredi de 15h00 à 17h00
samedi de 9h00 à 11h00
vacances scolaires
ouvert samedi
vacances Noël/Nouvel An
fermé

jeux de société, véhicules,
jeux d'intérieur, jeux 1er
âge, caisses anniversaire,
puzzles, jeux d'extérieur,
Playmobil ...

Location pour 4 semaines

Abonnement famille annuel
CHF 40.00 pour 4 jeux
Location sans abonnement
CHF 3.00 + de CHF 1.00 à CHF 3.00 par jeu

Plus de 1200 jeux

Catalogue en ligne
[ludo-neyruz.ch/
webludo/pages/jeux.php](http://ludo-neyruz.ch/webludo/pages/jeux.php)

Devenir ludothécaire ?

Envie de nous rejoindre au service des familles de la région ?
Vous disposez d'un mercredi après-midi 15h00-17h00 ou
d'un samedi matin 9h00-11h00 au moins 1 fois par mois.
Vous aimez le contact et désirez travailler avec
des collègues sympathiques et motivé(e)s.
Vous acceptez de faire un travail utile, varié et bénévole.
Alors, ... n'hésitez pas, venez rejoindre notre équipe.
Informations : ludo-neyruz.ch et renseignements : ludo.neyruz@gmail.com

Ludothèque Schtroumpf de Neyruz et environs
Rte d'Onnens 5
1740 Neyruz
ludo.neyruz@gmail.com ludo-neyruz.ch

Édition 2025.11



École de chant de Sarine-Ouest

Tu aimes chanter ? Rejoins-nous.

Tu as entre 9 et 15 ans,
nous t'attendons au
CHOEUR DE JEUNES DE SARINE OUEST
dirigé par Jean-Louis Raemy

et si tu as entre 4 et 8 ans,
viens chanter à l'**ÉVEIL VOCAL**
ou aux **TOURNESOLS**
avec Lucile Dessibourg

Tous les jeudis
à la salle paroissiale d'Onnens
16h15-16h45 Éveil vocal
16h15-17h Tournesols
17h-18h15 Choeur de jeunes
sauf vacances scolaires



ENVIE DE TESTER ?


**CONTACTE-NOUS POUR UN COURS
D'ESSAI GRATUIT**

079 486 74 74 (JEAN-LOUIS)
079 478 91 26 (LUCILE)

Inscris-toi dès aujourd'hui



www.ecoledechant-sarine-ouest.ch



TABLES DE BISTROT POUR LES SENIORS DE NEYRUZ (60 ans et plus)

Le Conseil communal et la commission d'entraide et intergénérationnelle proposent aux seniors de Neyruz des moments de convivialité:



- Lieu:** Aigle Noir Neyruz
- Jours et heures:** les 2^{èmes} mardis du mois (sauf juillet, août et décembre):
13 janvier, 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai, 9 juin,
8 septembre, 13 octobre et 10 novembre 2026, à midi
- Prix:** CHF 15.00 + les boissons
- Contact:** soit par courriel à neyruz@neyruz.ch
soit par téléphone au 026 / 916 15 50
- Inscription:** le vendredi précédant les dates indiquées ci-dessus

----- ++ -----

CAFÉS RENCONTRE POUR LES SENIORS DE NEYRUZ (60 ans et plus)

Le Conseil communal et la commission d'entraide et intergénérationnelle proposent aux seniors de Neyruz de se rencontrer dans un endroit convivial.

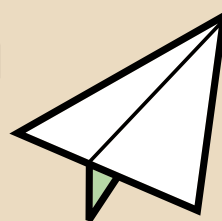
- Lieu:** Aigle Noir Neyruz
- Jour et heures:** les 1^{ers} jeudis du mois (sauf janvier, juillet, août, décembre)
(2 janvier vendredi), 5 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin,
3 septembre, 1 octobre et 5 novembre 2026
dès 9h00 jusqu'à 11h00 (sans inscription)
- Prix:** 1 boisson et 1 croissant offerts



Au plaisir de vous revoir bientôt

CEIG

Toutes les prestations de la commune à portée de main



Nous vous accompagnons, même en ligne !

À la maison, au travail ou en déplacement, vous pouvez dès à présent accéder à nos services en ligne. Notre guichet virtuel vous permet d'accéder rapidement et en toute sécurité à nos démarches administratives.

Avec le guichet virtuel fribourgeois, vous pouvez :

- ✓ Commander des documents officiels
- ✓ Annoncer un changement d'adresse
- ✓ Effectuer des paiements sécurisés
- ✓ Suivre l'état de vos demandes

... et bien plus encore !

Avantages



100 % sécurisé



Accessible 24/7



Compatible sur mobile

Comment ça fonctionne ?

- 1 Rendez-vous sur notre site internet
- 2 Choisissez la prestation souhaitée
- 3 Connectez-vous au guichet virtuel ou créez un compte (avec une adresse e-mail et un numéro de téléphone mobile)
- 4 Complétez les informations demandées
- 5 Ajoutez les documents nécessaires
- 6 Confirmez votre demande et procédez au paiement si nécessaire

En quelques clics, votre demande est envoyée et suivie en toute simplicité.




Découvrez les prestations déjà disponibles sur le site internet de votre commune.

**CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2026
 CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS**

District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Autigny	Halle polyvalente Rte de Chénens 12 salle annexe	Le 3^{ème} mercredi du mois, l'après-midi		
		21 janvier	18 février	18 mars
		15 avril	20 mai	17 juin
		15 juillet	19 août	16 septembre
		21 octobre	18 novembre	16 décembre
Avry	Centre de Consultations parents-enfants Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi		
Belfaux	Bâtiment de la paroisse Rte de l'Eglise 1 rez-de-chaussée	Le 2^{ème} jeudi du mois, l'après-midi		
		8 janvier	5 février (1 ^{er} jeudi)	12 mars
		16 avril (3 ^{ème} jeudi)	21 mai (3 ^{ème} jeudi)	11 juin
		9 juillet	20 août (3 ^{ème} jeudi)	10 septembre
		8 octobre	12 novembre	10 décembre
Farvagny	Bâtiment de la paroisse Impasse du Château 3 rez-de-chaussée	Le 1^{er} lundi du mois, le matin		
		5 janvier	2 février	2 mars
		30 mars (5 ^{ème} lundi)	4 mai	1 juin
		6 juillet	3 août	7 septembre
		5 octobre	2 novembre	7 décembre
Le Mouret	Rte d'Oberried 6 Salle de logopédie Sous la Halle de gym	Le 4^{ème} lundi du mois, l'après-midi		
		26 janvier	23 février	23 mars
		27 avril	18 mai (3 ^{ème} lundi)	22 juin
		27 juillet	24 août	28 septembre
		26 octobre	23 novembre	28 décembre
Centre de consultations parents-enfants de Sarine-Campagne		Plus d'informations ?		
Avry-Bourg 2 1754 Avry rez-de-chaussée				
		Tél. 026/347.38.83		



Consultations parents-enfants

Ateliers-échanges petite enfance

Janvier à juin **2026**

Gratuit | Enfants bienvenus

Inscription obligatoire par téléphone

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Thèmes | 1^{er} semestre 2026

Joie, frustration, peur & colère

Comment accompagner mon enfant au quotidien.

En collaboration avec Education Familiale.

Pour parents et enfants de 1 à 4 ans

Initiation au massage de bébé

Découvrons des mouvements qui mènent à la détente et qui renforcent le lien d'attachement. (Amener deux linges de bain)

En collaboration avec une instructrice en massage bébé.

Pour parents et bébés de 0 à 1 an

Yoga parent-enfant

Postures vitalisantes, détente profonde et respirations calmantes... les outils pour le bien-être de toute la famille.

En collaboration avec YOGA So-Ham

Pour parents et enfants de 2 à 4 ans

Intimité et propreté

Découverte de son corps et apprentissage de la propreté.

En collaboration avec Education Familiale

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

C'est grave Docteur ?

Que faire et comment réagir quand mon enfant est malade ou blessé ?

En collaboration avec des pédiatres de PediaBulle

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

1-2-3... Ecole!

Comment aider mon enfant à préparer son entrée en 1H ?

En collaboration avec EcolePlus

Pour parents et enfants de 3 à 4 ans

Lieux et dates

Centre de puériculture de la Gruyère	Centre de puériculture de la Sarine-Campagne	Centre de puériculture de la Broye
Rue de la Sionge 67 1630 Bulle	Avry-Bourg 2 1754 Avry	Le Château 47 1483 Montet

JANVIER

Mercredi 21 De 9h30 à 11h	Jeudi 22 De 9h30 à 11h	Mardi 20 De 9h30 à 11h
-------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

FÉVRIER

Mercredi 18 De 9h30 à 11h	Lundi 23 De 9h30 à 11h	Jeudi 26 De 9h30 à 11h
-------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

MARS

Jeudi 5 De 8h30 à 9h30 ou de 10h à 11h	Mardi 24 De 8h30 à 9h30 ou de 10h à 11h	Lundi 9 De 8h30 à 9h30 ou de 10h à 11h
---	--	---

AVRIL

Lundi 20 De 9h30 à 11h	Vendredi 17 De 9h30 à 11h	Mercredi 22 De 9h30 à 11h
----------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

MAI

Lundi 4 De 9h30 à 11h	Mercredi 20 De 9h30 à 11h	Mardi 5 De 9h30 à 11h
---------------------------------	-------------------------------------	---------------------------------

JUIN

Mercredi 10 De 9h30 à 11h	Lundi 15 De 9h30 à 11h	Vendredi 19 De 9h30 à 11h
-------------------------------------	----------------------------------	-------------------------------------



Permanence petite-enfance à l'Espace Famille à Bulle (Rte de la Pâla 137a).

Les 13.01.26 / 3.02.26 / 3.3.26 / 12.5.26 / 9.6.26

Nos ateliers-échanges sont un lieu de rencontre entre parents et sont co-animés par des infirmières petite enfance et des experts du domaine.

Tél. 026 347 38 83





IPSO - Insertion Professionnelle de Sarine-Ouest
Un dispositif régional au service de l'insertion et de la collectivité



Programme d'insertion professionnelle destiné aux personnes bénéficiant de l'aide sociale, **IPSO** offre un environnement de travail encadré permettant aux participants de retrouver un rythme professionnel, de développer leurs compétences et de renforcer leur employabilité en vue d'un retour durable sur le marché du travail.



Parallèlement à cette mission sociale, **IPSO** réalise diverses prestations au service des habitants, des communes et des entreprises locales : travaux divers, aides ponctuelles et interventions variées, adaptées aux besoins et en fonction des saisons.

Dans une logique de complémentarité avec le tissu économique régional, nous évitons toute concurrence déloyale et nous orientons les demandes spécifiques vers les entreprises locales compétentes.



Les habitants des communes membres d'ARCOS bénéficient de prestations au tarif préférentiel de **CHF 32.45 CHF de l'heure (TVA incl.)**, après visite et devis sans engagement.

Par son action, IPSO contribue à la cohésion sociale régionale tout en offrant un service de proximité utile à la population.



Besoin d'aide pour vos travaux saisonniers ? Contactez IPSO !

Contact :
David Robert, responsable IPSO
Route de Rosé 49, 1754 Rosé
079 244 61 13
david.robert@arcos-sarine.ch
<https://www.arcos-sarine.ch/IPSO.b.htm>

Prestations complémentaires pour familles



C'est quoi les **PC Familles** ?

Les prestations complémentaires pour familles sont une aide financière créée pour **soutenir les familles fribourgeoises dans le besoin.**

Qui peut en bénéficier ?

Vous pouvez prétendre aux PC Familles si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous habitez dans le canton de Fribourg depuis au moins un an ;
- Vous vivez durablement avec un ou plusieurs enfants de moins de 12 ans ;
- Les dépenses reconnues nécessaires de votre famille sont plus élevées que vos revenus déterminants.

Comment faire la demande ?

1. Remplissez le formulaire officiel disponible sur ecasfr.ch



2. Joignez les documents requis (fiches de salaire, contrat de bail, relevés bancaires, etc..)
3. Envoyez le tout à :
Caisse cantonale de compensation AVS
Impasse de la Colline 1
Case postale
1762 Givisiez
026 426 79 00

.....
E C A S Caisse de compensation
K S V A Ausgleichskasse
Fribourg - Freiburg



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Renouvellement du site pédagogique

Forêt de Moncor à Villars-sur-Glâne

au Bois
de mon
Cœur im Wald
mcines
Herzens



Venez découvrir la forêt sous un angle nouveau !

Six mascottes vous invitent dans un monde passionnant et méconnu que ce soit sous terre ou dans les airs.

Le **champignon mycorhizien** vous présentera son action essentielle à la vie des arbres et au développement de son système racinaire. Explorez sa grande toile et découvrez son message caché.

L'**écureuil** perché là-haut dans la canopée vous révélera ses secrets : sa stratégie pour se protéger des prédateurs, ses soucis à la suite du dépérissement des vieux hêtres dû aux canicules.

Le **triton** vous accueillera dans ses étangs et la futaie des géants, arbres centenaires aux histoires improbables à écouter sur place. Dévoilera l'importance de la biodiversité et des milieux humides pour sa survie et celle de nombreuses espèces animales.

Le **geai des chênes** vous guidera sur sa passerelle à plus de 10 mètres de hauteur au sein des couronnes de bouleaux, érables, tilleuls et mélèzes. Racontera l'impact du terrible ouragan Lothar de 1999 et les défis de la forêt face aux changements climatiques.

La **chauve-souris** vous immergera dans les secrets de sa vie nocturne : son appétit gargantuesque d'insectes de nuit, l'importance de ses déjections dans le cycle de la vie au sol, ou encore, la qualité de l'eau fournie par ce grand filtre naturel de l'humus forestier.

Le **bostryche typographe** vous exposera sa vie de mineur dans un labyrinthe de galeries sous l'écorce, sa dépendance aux épicéas laminés par le changement climatique et l'importance du bois mort source de vie pour de nombreux insectes.

Le Bois de mon Cœur vous propose bien plus encore :

- Une dizaine de contes à écouter
- Plus de 20 activités didactiques en forêt
- Un sentier botanique et ornithologique
- Une foule d'informations supplémentaires sur le site.



Nous collaborons avec le Musée d'histoire naturelle qui propose des activités chaque dernier dimanche du mois à la Chaumière de la chauve-souris : www.fr.ch/mhnf/la-chaumiere-de-la-chauve-souris

Le clic utile : www.auboisdemoncoeur.ch

Illustrations : Lucie Fiore

Hauterive, janvier 2026

Frédéric Schneider

Ingénieur forestier du 1^{er} arrondissement forestier
Service des forêts et de la nature



La forêt, un patrimoine vivant

*L'Association des propriétaires forestiers privés du district de la Sarine
à votre service*

Préserver et valoriser nos forêts

Les forêts sont un trésor collectif ; elles nous protègent, nous accueillent, produisent du bois et abritent une biodiversité précieuse. Pour qu'elles puissent continuer à fournir ces différentes prestations, les forêts ont besoin d'un entretien régulier.

QUI SOMMES-NOUS ?

Une association au service des propriétaires privés

Les forêts privées représentent 41% de la surface forestière du canton de Fribourg ; dans le district de la Sarine, ce chiffre s'élève à plus d'un tiers. Ces dernières constituent ainsi une richesse collective pour nos paysages, notre biodiversité et notre qualité de vie.

Créée en 2023, l'APF-Sarine regroupe plus de 130 membres et a pour mission de promouvoir une gestion forestière durable et soutenir les propriétaires privés ainsi que leurs intérêts. Pour répondre à ces défis, notre association offre des services et des outils pour entretenir et valoriser les forêts privées sarinoises tout en contribuant à développer l'économie forestière locale.

Une équipe proche de vous

APF-Sarine est constituée d'un comité et d'un réseau de propriétaires engagés, accompagnés par un responsable forestier compétent, qui mettent leur savoir-faire au service de vos forêts privées.

QUE PROPOSONS-NOUS ?

Des services pour une forêt vivante et durable

Préserver et valoriser nos forêts, c'est investir dans l'avenir. Ce faisant, nous favorisons un milieu propice à la faune et la flore d'une part, et d'autre part, préparons nos forêts à être plus résilientes face au changement climatique.

Des activités, rencontres et échanges

Outre notre engagement pour le développement d'une économie forestière locale, nous organisons, chaque année des sorties et activités de sensibilisation. En devenant membre, chaque propriétaire contribue à préserver et à tirer parti de son patrimoine forestier. Contactez-nous pour bénéficier de ces avantages.

Consultez notre site web : www.apf-sarine.ch

Devenez membre : <https://www.apf-sarine.ch/devenir-membre>

Recevez conseils et analyse gratuites : forestier@apf-sarine.ch

+41 79 216 84 74

Belfaux, septembre 2025

Adrien de Steiger et Ana-M. C. Gomes

Président et secrétaire de l'APF-Sarine



Comité, de gauche à droite : Daniel Francey (membre), Alexandre Julmy (vice-président), Marianne Dey (membre), Raphaël Clément (forestier responsable), Adrien de Steiger (Président), Ana-M. C. Gomes (secrétaire), David Yerly (membre).

Valorisez votre forêt !

VOS ARBRES ENTRE DE BONNES MAINS

Nos services comprennent :

- Analyse du potentiel de votre forêt
- Conseils personnalisés
- Initiation de projets
- Location de tablette centimétrique
- Optimisation des processus
- Organisation des travaux forestiers

Abattage & commercialisation de bois

- Mise en relation avec les acheteurs

Visitez notre site web www.apf-sarine.ch
pour plus d'informations sur nos missions et services.

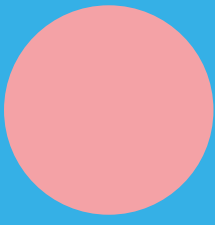


agculturel.ch
agcultura.ch
kulturga.ch

**l'abo pour
les moins
de 26 ans**



**AG
CULTUREL
CULTURA
KULTUR
GA**



**Berne
Fribourg
Jura
Neuchâtel
Valais**

Tessin
nouveau

en illimité
**festivals
spectacles
concerts
expositions
films**

**100.-
an**

valable ici

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC
JURA  **CH**
REPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

 **LOTERIE
ROMANDE**
ine.ch
REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

 **CJB**
Conseil du Jura bernois
Repubblica e Cantone Ticino
DECS
SWISSLOS

SWISSLOS
Kultur Kanton Bern
 Le Canton
du Valais
encourage
la culture
du Canton
du Valais
Mettre
l'argent à
l'œuvre

 **ERNST GÖHNER
STIFTUNG**
ETAT DE FRIBOURG
STAT Fribourg
www.fribourg.ch

FAUX POLICIERS / FAUX BANQUIERS

ARNAQUE

SOYEZ VIGILANTS!

Ne remettez jamais d'objets de valeurs ou vos cartes bancaires avec vos codes PIN à qui que ce soit, pas même à un policier ou un banquier qui vous appelle par téléphone ou se présente à votre domicile.

Ne vous laissez pas déstabiliser par de tels appels ou visites.

**RACCROCHEZ/N'OUVREZ
PAS ET APPELEZ LE**

117





Horaires d'ouverture

L'Administration communale

vous reçoit et répond à vos appels comme suit :

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	13h30 à 18h00
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	08h00 à 11h30	Fermé
Jeudi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h00
Vendredi	08h00 à 11h30	Fermé

La déchetterie

est ouverte comme suit :

Lundi	17h00 à 19h00
Mardi	17h00 à 19h00
Mercredi	09h00 à 11h00
Jeudi	17h00 à 19h00
Vendredi	17h00 à 19h00
Samedi	09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Durant les jours fériés et chômés, la déchetterie est fermée.

Une application MEMODéchets est disponible pour smartphone ;
vous y trouvez toutes les informations utiles pour
l'élimination de vos déchets ordinaires ou spéciaux.



Cette publication est imprimée en Suisse chez media f imprimerie SA

